

LA PRÉ-SELECTION SOCIALE DES CANDIDAT·ES AU GRAND CONSEIL VAUDOIS (2022)



Publié le 28.02.2022

Dr Roberto Di Capua¹
Politologue, Institut d'études politiques
Université de Lausanne

Sommaire

1. Propos introductifs et méthodologiques.....	2
2. L'expérience politique des candidat·es.....	3
3. Le sexe des candidat·es	3
4. Le niveau de formation des candidat·es.....	5
5. La profession des candidat·es	6
6. Profil socio-professionnel et position de liste	8
7. Propos conclusifs.....	10

¹ Contact : roberto.dicapua@unil.ch / contact@robertodicapua.ch

1. Propos introductifs et méthodologiques

Selon l'article 91 de la Constitution vaudoise, le Grand Conseil est « l'autorité suprême du Canton ». C'est donc à travers ce dernier que doit s'exprimer la volonté des citoyen·nes vaudois·es et plus particulièrement par le biais de représentant·es politiques élu·es pour une durée de cinq ans.

Le 20 mars 2022, les citoyennes et citoyens vaudois sont ainsi appelé·es à élire leurs représentant·es. Le choix devra se faire entre 962 candidatures réparties sur des listes politiques et proportionnellement à la population de treize arrondissements. *Qui sont ces candidat·es ? Leurs profils offrent-ils suffisamment de diversité sociale et politique pour permettre un Parlement cantonal socialement représentatif de la société vaudoise ? Quels sont les prérequis sociaux et politiques favorisant l'accès à la candidature pour le Parlement cantonal ?* Cette brève étude vise à répondre à ces questions à travers une analyse sociographique des candidat·es à cette élection.

Les données sociographiques sur les 962 candidat·es sont principalement issues des listes officielles déposées auprès des autorités cantonales et ont été complétées grâce à des informations disponibles en ligne sur les sites des partis ou les réseaux sociaux des candidat·es. Nous avons collecté des données sur l'expérience politique des candidat·es, le sexe, le niveau d'étude, la profession, la position de liste.

Seul le PS et le PLR proposent des listes complètes dans l'ensemble des arrondissements, soit 150 candidat·es (voir Figure 1) ; viennent ensuite les Vert·es (149), l'UDC (141), les Verts'libéraux (129) et d'autres formations politiques plus petites au sein de la gauche radicale avec 88 candidat·es à Ensemble à Gauche – POP² et 51 candidat·es pour Le Centre. Le reste des candidat·es appartient à diverses formations centristes et de droite³.

Figure 1 – Répartition des candidat·es par groupes politiques

	N	%
Ensemble à Gauche – Parti ouvrier populaire (EàG-POP)	88	9%
Parti socialiste (PS)	150	16%
Vert·es	149	15%
Le Centre	51	5%
Verts'Libéraux	129	13%
Divers centres et droites	104	11%
Parti libéral radical (PLR)	150	16%
Union démocratique du centre (UDC)	141	15%
<i>Ensemble des candidat·es</i>	962	100%
N = 962 candidat·es		

² À des fins d'analyse la liste *Décroissance alternative* dans l'arrondissement Vevey et la liste *Solidarité & Écologie* dans l'arrondissement d'Yverdon ont été ajoutées à ce groupe.

³ *Alliance centriste du Chablais ; Parti évangéliste ; Alliance des Libertés ; Consciences citoyennes ; Les Libres ; Indépendants vaudois ; Parti pirate vaudois ; L'Aurore ; Parti de rien ; Union démocratique fédérale ; Valeurs chrétiennes.*

2. L'expérience politique des candidat·es

Les différentes formations politique recrutent principalement leurs candidat·es auprès d'individus exerçant déjà une fonction politique. En effet près de la moitié des candidat·es siègent aujourd'hui dans un organe politique communal (49%) : 39% le font dans un législatif communal et 10% dans un exécutif communal (7% en tant que Municipaux·ales et 3% en tant que Syndic·ques). Il faut encore compter que 8% sont des député·es sortant·es du Grand Conseil actuel (80 député·es) et que 3% se sont déclaré·es par le passé membre d'un organe politique communal ou cantonal (Figure 2).

Figure 2 – L'expérience politique électorale des candidat·es

	N	%
<i>Aujourd'hui dans un organe politique communal</i>	473	49%
<i>Législatif communal</i>	372	39%
<i>Exécutif communal</i>	101	10%
<i>Municipaux·ales</i>	69	7%
<i>Syndic·ques</i>	32	3%
<i>Aujourd'hui au sein du Grand Conseil</i>	80	8%
<i>Par le passé au sein d'un organe communal ou cantonal</i>	29	3%
<i>Aujourd'hui ou par le passé au sein d'un organe communal ou cantonal</i>	545	57%
<i>Aucun mandat politique jamais occupé</i>	417	43%

N = 962 candidat·es

Ainsi, seul 43% des candidat·es n'ont jamais occupé de mandat politique électif. Cette proportion est relativement faible considérant qu'une large majorité des vaudois·e n'occupe pas de fonction politique. Cette situation s'explique principalement par des partis qui effectuent stratégiquement un recrutement intra-partisan visant à retenir des candidat·es ayant déjà fait face à une ou plusieurs épreuves électorales. En effet, ce type de candidat·es possèdent en général une plus grande notoriété sociale au sein de leur arrondissement ainsi qu'un plus grand réservoir de voix que ceux et celles n'ayant jamais occupé de fonction politique électorale.

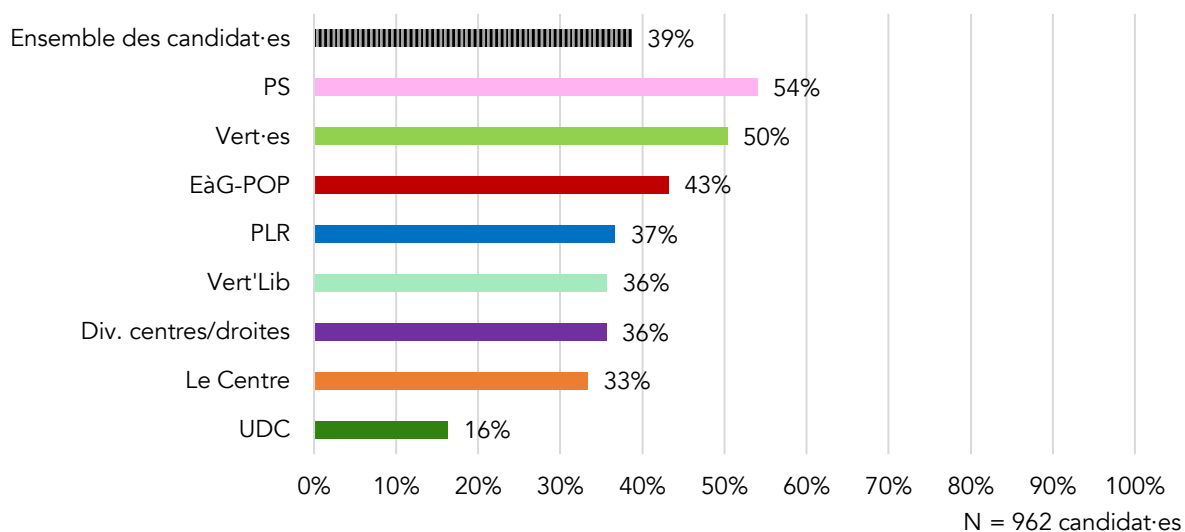
Il semble donc que l'expérience politique électorale est un prérequis important pour pouvoir figurer sur une liste aux élections cantonales. Avec 57% de candidat·es occupant ou ayant occupé une fonction électorale communale ou cantonale, ces candidatures favorisent un faible renouvellement de la classe politique cantonale et réduisent les chances de voir des citoyen·nes sans expérience politique électorale accéder au Parlement cantonal.

3. Le sexe des candidat·es

Au 31.12.2020, le Canton de Vaud compte exactement 50% de femmes dans sa population résidente permanente (Statistique Vaud). Or, une majorité des candidat·es sont de sexe masculin (61%), 39% des candidatures sont de sexe féminin. Sur l'ensemble des candidatures les femmes sont donc peu représentées en comparaison à leur poids démographique, toutefois, certains groupes politiques qui mènent une politique proactive de recrutement de

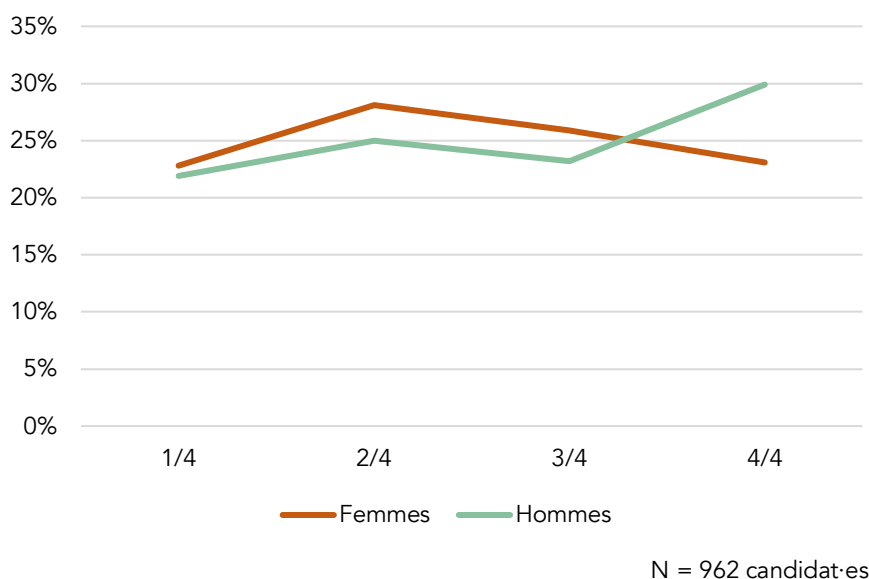
candidates présentent des listes paritaires comme les Vert-es (50% d'hommes et 50% de femmes) voir même davantage féminines comme pour le PS avec 54% de candidates (Figure 3). Le groupe EàG-POP présente 43% de femmes au sein de leurs listes mais il faut noter des différences entre le POP qui en présente 28% en son sein et SolidaritéS qui propose autant de femmes que d'hommes. À droite de l'échiquier politique c'est le PLR et les Verts'libéraux qui proposent les listes les plus féminines avec respectivement 37% et 36% de femmes. L'UDC n'en propose que 16%, ce qui en fait le parti le plus masculin pour l'élection au Grand Conseil vaudois de 2022 (Figure 3).

Figure 3 – Proportion de candidates



Malgré cette sous-représentation des femmes, ces dernières sont toutefois tendanciellement mieux positionnées au sein des listes que les hommes. En effet, les femmes ont tendance à se distribuer davantage dans la première moitié de la liste que les hommes (Figure 4).

Figure 4 – Position des femmes et des hommes au sein des listes électorales⁴



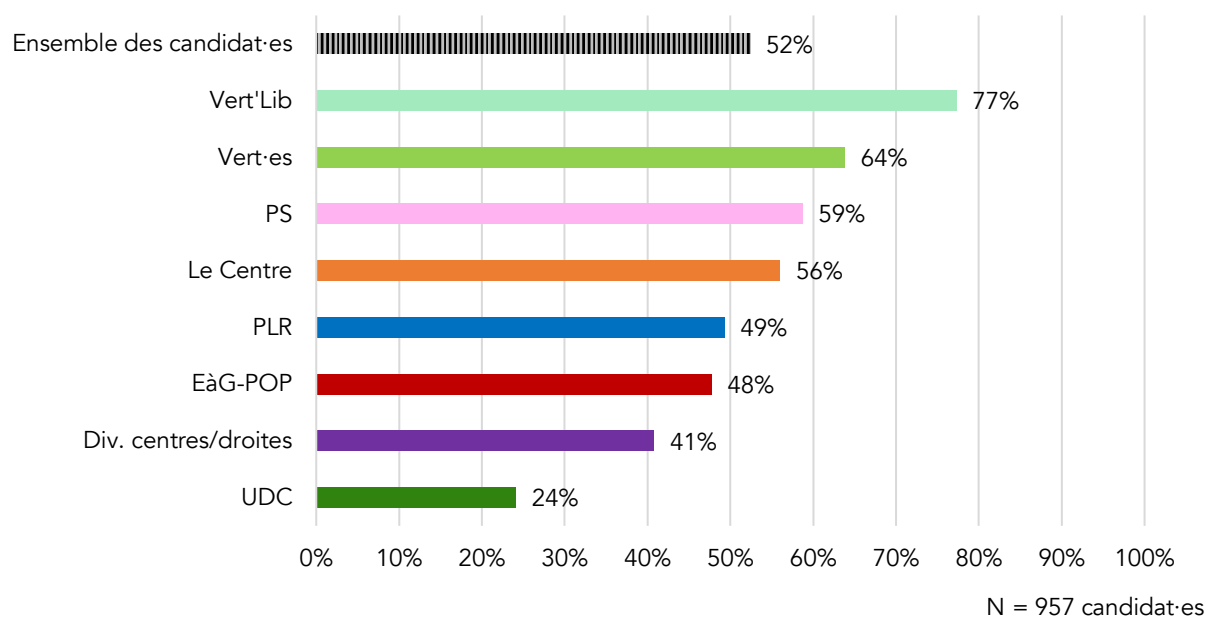
⁴ Pour cette analyse les listes de moins de quatre candidat·es ont été exclues.

Elles sont très légèrement plus présentes dans le premier quart des listes - 23% pour les candidates femmes contre 22% pour les candidats hommes – (Figure 4). Leur présence est encore plus marquée dans le deuxième quart avec 28% des femmes contre 25% chez les hommes et dans le troisième quart avec 26% de femmes et 23% chez les hommes. Suivant cette logique, en fond de liste (dans le dernier quart) où l'éligibilité est mathématiquement plus difficile, on retrouve plus d'hommes (30%) que de femmes (23%). Cette différence sexuée des positions de liste pourrait permettre de légèrement atténuée la sous-représentation des femmes à la suite des élections.

4. Le niveau de formation des candidat·es

Une majorité des candidat·es sont en possession d'un titre universitaire⁵, soit 52% des candidat·es – sans tenir compte des HES. Cette sur-représentativité des universitaires parmi les candidat·es est marquante en tenant compte du fait que seul 26% de la population vaudoise (de plus de 30 ans) dispose d'un titre scolaire du tertiaire (en tenant compte des HES et des Universités) en moyenne entre 2017 et 2019 (Statistique Vaud, Relevé structurel OFS). Par conséquent, les citoyen·nes vaudois auront le choix parmi des personnes peu représentatives de la population vaudoise en termes de profil éducationnel.

Figure 5 – Proportion de candidat·es disposant d'un titre universitaire



Toutefois, la proportion de candidat·es titulaire d'une formation universitaire varie fortement entre les groupes politiques. Le parti le plus universitaire est le parti Vert'libéral avec 77% de ses candidat·es en possession d'une formation académique. Il est suivi par son homologue écologique : les Vert-es avec 64% d'universitaires. Le PS et Le Centre présentent également une majorité de candidat·es avec un tel niveau de formation avec respectivement 59% et 56% d'universitaires. Le PLR et EàG-POP présentent un taux d'universitaires juste en dessous de

⁵ Pour cette analyse, le niveau de formation universitaire est déduit de la profession ou en se renseignant sur les réseaux sociaux et professionnels (LinkedIn) des candidat·es.

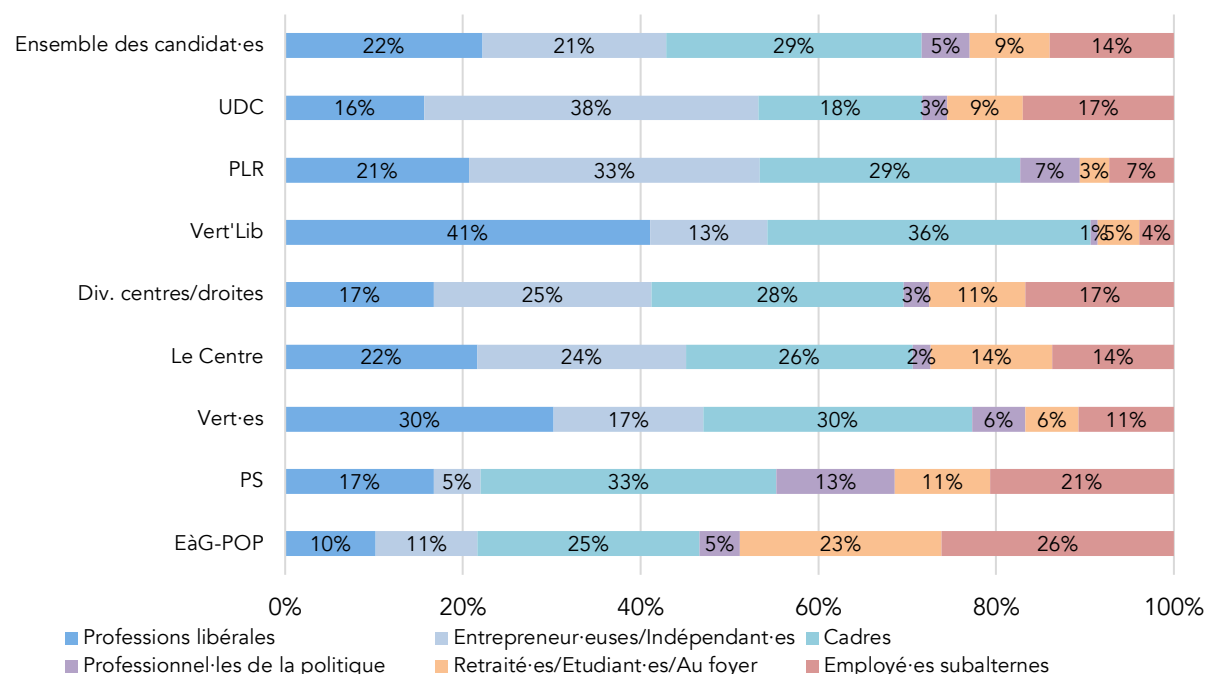
la majorité avec respectivement 49% et 48%. Toutefois il faut noter des différences internes importantes au sein du groupe EàG-POP où SolidaritéS présente 75% d'universitaires à cette élection contre 37% au POP. Le parti le moins académisé pour cette élection est l'UDC avec 24% de candidat·es disposant d'un tel niveau de formation. Toutefois, si ce parti présente peu d'universitaires, il reste comme nous allons le voir dans la partie suivante un parti très sélectif sur le plan socio-professionnel.

5. La profession des candidat·es

En termes de profil professionnel les candidat·es présentent dans l'ensemble un profil très sélectif. En effet, si la population active vaudoise compte 77% de salarié·es (cadres et subalternes) en 2020 (Statistique Vaud), les candidat·es au Parlement cantonal comptent seulement 43% de salarié·es. De plus, parmi ces salarié·es seul 14% occupent une position subalterne alors que 29% occupent une position de cadre.

Ce déficit de représentativité sociale est en faveur de deux groupes socio-professionnels : d'une part les candidat·es exerçant une profession libérale (22%) et d'autre part les entrepreneur·euses/indépendant·es qui représentent 21% des candidatures (Figure 6) alors qu'on en trouve que 11% au sein de la population active vaudoise. Font également partie de ce dernier groupe les agriculteur·trices qui représentent le 5% des candidat·es alors qu'on en trouve que 2% au sein de la population active vaudoise (Statistique Vaud).

Figure 6 – Catégories professionnelles des candidat·es



N = 960 candidat·es

En somme, les citoyens et citoyennes vaudois·es auront principalement le choix entre des candidat·es exerçant soit une profession libérale (avocat·e, notaire, architecte, médecin, consultant), soit une fonction d'entrepreneur·euses ou indépendant·es, soit une fonction de

cadre dans le privé (dirigeants d'entreprise, cadres, chef-fes de projet) ou dans le public (professeur d'université, enseignant, chercheur, chef-fes d'offices ou de services publics). Ensemble ces trois catégories professionnelles supérieures – tant en termes de salaire que de prestige social – représentent 72% des candidatures (Figure 6), alors que les employé·es occupant une position subalterne (p. ex. ouvrier·ère de chantier, employé·e de commerce, assistant·e en pharmacie, infirmier·ères, aide-soignant·es, vendeur·euses, chauffeur/livreur·euses) représentent uniquement 14% des candidat·es. On remarque par conséquent un fort déficit de représentativité sociale dans cette pré-sélection des futurs élu·es si l'on considère que 61% de la population vaudoise active exerce une fonction de salarié·e subalterne (Statistique Vaud).

Aucune donnée n'a été trouvée sur la proportion de professions libérales dans la population active vaudoise (dont 22% des candidat·es sont issus), toutefois afin de se faire une idée de la surreprésentation d'une des composantes de cette catégorie professionnelle prenons les avocat·es. On dénombre 1048 avocat·es inscrit·es à l'Ordre des avocats vaudois (soit 0,3 % de la population active vaudoise en 2020), alors qu'il y a 3% de candidat·es avocat·es (sans compter les juristes), soit 10 fois plus.

Figure 7 – Récapitulatif de la comparaison des principales catégories professionnelles avec la population vaudoise active

	Population active (2020)	Candidat·es	Représentativité
Salarié·es	77%	43%	<i>sous-représentation</i>
- subalternes	61%	14%	<i>sous-représentation</i>
- cadres	16%	29%	<i>surreprésentation</i>
Entrepreneur·euses/indépendant·es	11%	21%	<i>surreprésentation</i>
- agriculteur·trices	2%	5%	<i>surreprésentation</i>
Avocat·es	0,3%	3%	<i>surreprésentation</i>

La plupart des groupes politiques reproduisent cette même sélection sociale des candidat·es. Le PLR et les Verts-libéraux présentent les deux listes les plus éloignées de la société vaudoise en termes socioprofessionnel. En effet, 83% des candidat·es PLR exercent soit une profession libérale (21%), soit indépendante (33%), soit de cadre (29%). Quant aux Verts-libéraux c'est 90% des candidat·es qui exercent soit une profession libérale (41%), soit indépendante (13%), soit de cadre (36%). S'il y a 61% d'employé·es subalternes dans le Canton de Vaud, il y en 7% dans les candidat·es du PLR et 4% chez les Verts-libéraux.

On retrouve un même phénomène de sélection sociale des candidat·es chez les Vert·es et l'UDC. En effet, 38% des candidat·es sont entrepreneur·euses ou indépendant·es à l'UDC, 16% exercent une profession libérale et 18% sont cadres. Chez les Vert·es, 30% des candidat·es exercent une profession libérale, 30% sont cadres et 17% entrepreneur·euses ou indépendant. Bien que ces deux partis présentent respectivement un peu plus de salarié·e subalternes (11% chez les Vert·es et 17% à l'UDC) qu'au PLR ou chez les Vert'Libéraux, leurs listes s'avèrent très sélectives socialement en comparaison de la structure socio-professionnelle de la population cantonale.

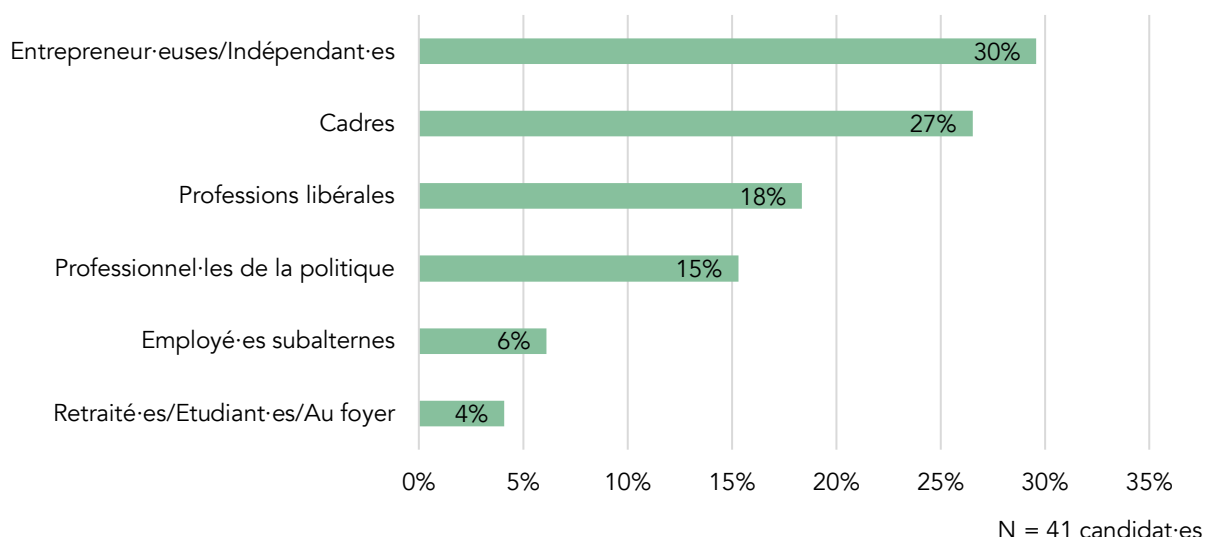
À gauche, le PS et EàG-POP proposent davantage de candidat·es exerçant une profession de salarié·e subalternes avec 21% au PS et 26% à EàG-POP. Toutefois, les deux principaux partis du groupe EàG-POP se distinguent à ce propos dans la mesure où l'on retrouve 31% de salarié·e subalternes au POP contre 6,3% chez SolidaritéS. Le PS et EàG-POP se caractérisent toutefois par une forte proportion de cadres (33% au PS et 25% pour EàG-POP) qui exercent souvent leur fonction dans le secteur public (24% de cadres du public au PS et 20% chez EàG-POP). Ces deux formations politiques se distinguent toutefois par une forte proportion de professionnel·les de la politique au PS (13% sont des municipaux·ales et conseiller·ères d'Etat ou encore des secrétaires syndicaux, mais aussi des fonctionnaires d'associations à but social et politique) et une forte proportion d'étudiant·es et retraité·es au sein d'EàG-POP (23%).

Même si les formations à gauche de l'échiquier politique présentent un peu plus de candidat·es appartenant à la catégorie des salarié·es subalternes elle ne se rapproche pas non plus de la composition sociale du canton. L'ensemble des listes proposent donc une forte pré-sélection sociale des candidat·es qui se répercutera dans la composition sociale du nouveau Parlement vaudois.

6. Profil socio-professionnel et position de liste

Ce processus de sélection sociale peut s'observer à l'intérieur même des listes politiques où les positions supérieures au sein des listes qui présentent une plus grande chance mathématique de se faire élire sont souvent occupée par des catégories professionnelles supérieures.

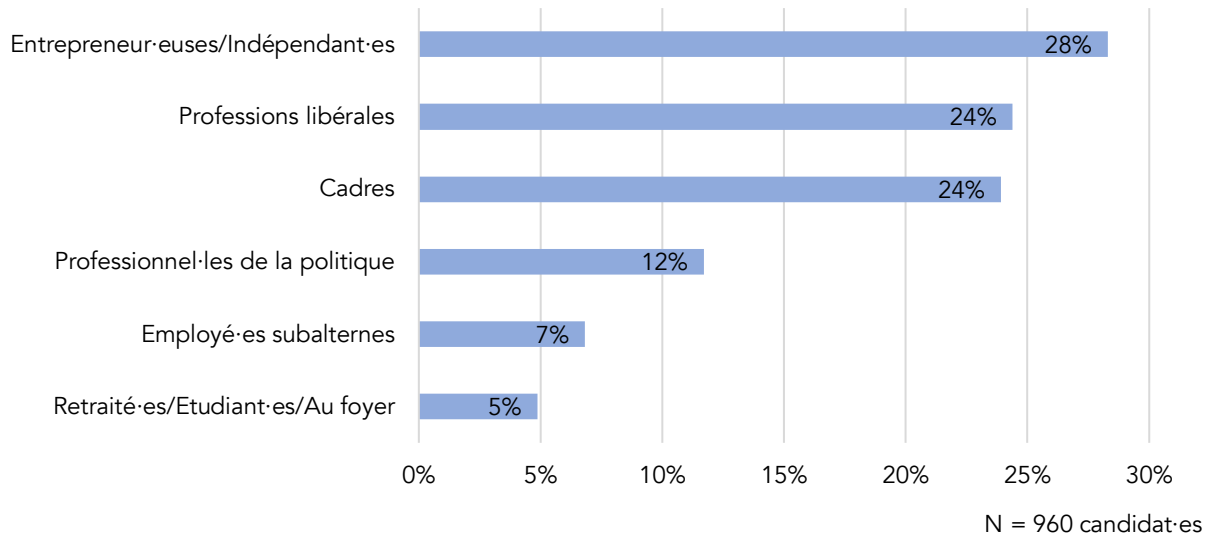
Figure 8 – Catégories professionnelles des candidat·es têtes de liste



Ainsi, 30% des têtes de liste sont des entrepreneur·euses ou indépendant·es, 27% occupent une position de cadre, 18% sont issus des professions libérales et 15% sont des professionnel·les de la politique, alors que seulement 6% des employé·es sont têtes de liste et 4% sont Retraité·es/Étudiant·es/Personne au foyer (Figure 8).

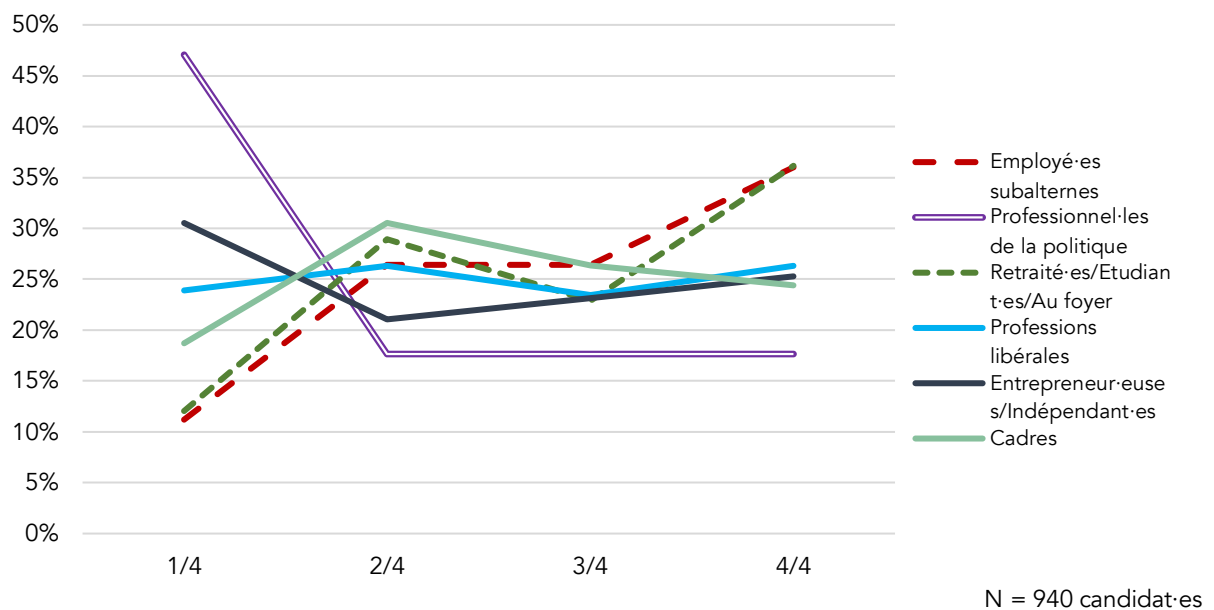
Cette situation se reproduit presque à l'identique lorsque l'on considère les candidat·es présent dans le premier quart de chaque liste (Figure 9)

Figure 9 – Catégories professionnelles des candidat·es présent·es dans le 1^{er} quart de la liste⁶



De manière générale, si l'on analyse la distribution de chaque catégorie professionnelle des candidat·es en fonction de leurs positions dans des listes divisées en quartiles (Figure 10), on remarque que plus on descend dans une liste politique plus on y trouve des salarié·es subalternes : 36% sont dans le dernier quart des listes alors que seul 11% sont dans le premier quart.

Figure 10 – Distribution des catégories professionnelles par quart de liste⁷



⁶ Pour cette analyse les listes de moins de quatre candidat·es ont été exclues.

⁷ Pour cette analyse les listes de moins de quatre candidat·es ont été exclues.

Au contraire, plus on remonte les listes politiques plus on y trouve des entrepreneur·euses ou indépendant·es avec 30% dans le premier quart (cette catégorie se distribue de manière plutôt équilibrée dans le reste des listes), mais surtout des professionnel·les de la politique avec 45% d'entre eux·elles dans le premier quart des listes (cette catégorie se distribue parfaitement dans trois autres quarts inférieurs des listes).

Quant aux cadres et aux professions libérales, ces catégories professionnelles sont avant tout présentes dans le deuxième quart des listes plus que dans le premier (Figure 10) – une position qui, si on se trouve dans un parti dominant et dans une liste de taille importante, augmente dans tous les cas fortement vos chances d'élection.

Cette analyse du profil socio-professionnel et de la position de liste montre finalement que la pré-sélection sociale qui a lieu lors de la composition des listes politiques par les partis provoque une « *double peine* » aux salarié·es subalternes : non seulement cette catégorie sociale et professionnelle est peu présente dans les listes par rapport à sa taille dans la population mais en plus on lui accorde le plus souvent des positions en fin de liste où les possibilités d'être élu·es se réduisent mathématiquement. À l'inverse les entrepreneur·euses ou indépendant·es, les professions libérales et les cadres bénéficient d'un « *double avantage* » : ces groupes sont non seulement surreprésentés mais ils bénéficient également des meilleures places dans les listes composées par les partis.

7. Propos conclusifs

L'analyse du profil social des candidat·es aux élections cantonales de mars 2022 que nous venons de présenter se caractérise par une sélectivité sociale importante qui laisse présager un futur Parlement cantonal très peu représentatif de sa population en termes social et professionnel.

Si beaucoup seront tentés de résumer ce résultat comme le « choix » des électeur·trices, ce sont les partis politiques qui ont une responsabilité évidente dans la faible représentativité du futur Parlement. En effet, comme le montre cette étude, les partis effectuent une pré-sélection sociale des candidat·es qui précède la sélection électorale par le peuple. Premièrement, comme nous l'avons vu, les partis favorisent des candidat·es disposant d'un profil social supérieur à la moyenne. Deuxièmement, ils recrutent majoritairement des candidat·es ayant déjà eu une fonction politique élective (surtout communale) ce qui a pour effet de les choisir dans un cercle social déjà sélectif. Troisièmement, ils réservent les meilleures positions des listes à des candidat·es dont le profil social est éloigné de celui de la majorité de la population.

Cette sélectivité sociale des listes peut s'expliquer pour plusieurs raisons. L'exercice d'une activité politique non-professionnelle est rendue possible par la possession de caractéristiques sociales et matérielles qui sont avantageuses pour tout d'abord oser rejoindre un parti, pour s'imposer et se faire reconnaître socialement en son sein comme une personne légitime à être candidat·es, puis pour franchir l'épreuve électorale et réussir à exercer sa fonction de manière extra-professionnelle.

Autrement dit, tous ceux et toutes celles qui ne peuvent pas se dégager suffisamment de temps libre et/ou posséder l'aisance financière nécessaire – il est parfois nécessaire de réduire son taux d'activité, supporter une baisse de revenu, concilier une vie familiale, professionnelle et politique – seront plus facilement exclu·es de la course à ces fonctions représentatives.

Notre système « de milice », comme on aime l'appeler, favorise donc les personnes aux revenus (ou rentes) élevés et capables d'avoir des horaires flexibles (indépendant·es, entrepreneur·euses, professions libérales) ou qui peuvent se garantir un salaire directement grâce à une activité politique (fonctionnaires d'associations patronales ou syndicales, dirigeant·es de partis, professionnel·les de la politique).

S'ajoutent à ces critères matériels une autre série d'attributs sociaux inégalement répartis au sein de la population et qui rendent l'accès à la candidature politique plus facile comme l'*aisance à parler en public* (que l'on retrouve chez les avocat·es, enseignant·es, cadres), le fait de posséder des *connaissances juridiques* (juristes, avocat·es, notaires) ou encore *techniques* (architectes, urbanistes, ingénieur·es, chercheur·euses). Ces attributs vous permettent non seulement d'acquérir ou d'hériter (de manière familiale) d'une certaine notoriété sociale, mais vous offrent également la confiance sociale nécessaire pour faire de la politique de nos jours.

Les avantages sociaux dont certain·es bénéficient lors de la sélection des candidat·es par les partis sont simplement la conséquence d'une structure sociale inégalitaire de la société vaudoise qui dans ses grandes lignes se répercute sur le profil socio-professionnels des candidat·es aux élections cantonales de mars 2022. Il est prévisible que ce manque de représentation sociale se décuplera à la suite des élections dans le profil social du nouveau Parlement. Nous vous proposerons une prochaine étude pour le vérifier.

Il n'est pas vain de tenir compte du fait que la déconnection sociale entre les candidat·es et la population contribue à entretenir du désintérêt politique et de l'abstention au sein d'une partie importante de la population qui s'identifie avec difficulté à ces candidatures présélectionnées socialement.

Remerciements

Un chaleureux remerciement à ma tendre moitié Qendresa pour sa relecture, ses conseils avisés, et son aide dans le chronophage codage des données mobilisées pour cette analyse. Un merci également au Dr Karim Lasseb (IDHEAP) et au Dr Andrea Pilotti pour leur aimable relecture et leurs précieuses remarques.